



***PROTOCOLE SANITAIRE DES ACTIVITÉS
DE TECHNOSCIENCE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
(TSAT)***

EN LIEN AVEC LA PANDÉMIE DE COVID-19

Réalisé par Virginie Bolle
Coordonnatrice des animations volantes et du programme les Innovateurs en classe et à la bibliothèque

Validé par Luce Turgeon
Directrice de TSAT

Avec le soutien du Réseau Technoscience

Table des matières

1. RAPPEL DES NORMES DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC	3
2. PRÉPARATION DU MATÉRIEL	4
3. TRAÇABILITÉ DU MATÉRIEL	4
4. ACTIVITÉS OFFERTES EN MODE PRÉSENTIEL	4
4.1. AVANT D'ENTRER DANS L'ÉCOLE	4
4.2. DANS LA CLASSE	4
5. ACTIVITÉS OFFERTES EN MODE VIRTUEL	5
6. NETTOYAGE DES BACS ET DU MATÉRIEL	5
6.1. SI AUCUN CAS DE COVID-19 N'À ÉTÉ DÉCLARÉ	5
6.2. SI UN CAS DE COVID-19 EST DÉCLARÉ	5
7. MESURES MISES EN PLACE EN CAS DE CAS POSITIF	6
7.1. QUE FAIRE SI VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES	6
7.2. QUE FAIRE SI UN ÉLÈVE OU UN ENSEIGNANT PRÉSENTE DES SYMPTÔMES	6
8. SYSTÈME D'ALERTE RÉGIONALES ET D'INTERVENTION GRADUELLE (COVID-19)	6

1. Rappel des normes de la santé publique du Québec

Toute personne ayant fréquenté tout lieu public doit surveiller ses symptômes et respecter les consignes sanitaires suivantes :

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes, particulièrement lorsqu'on arrive de l'extérieur.
- Désinfectez-vous les mains avec une solution à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :
 - Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.
 - Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.
- Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées de 70 ans et plus, les personnes ayant un système immunitaire affaibli et les personnes ayant une maladie chronique.
- Éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégier l'usage de pratiques alternatives.
- Maintenez autant que possible une distance d'au moins deux mètres (environ six pieds) avec les autres personnes qui ne vivent pas sous votre toit. Si ce n'est pas possible, portez un couvre-visage.
- Couvrez votre visage dans les transports en commun et dans la plupart des lieux publics fermés ou partiellement couverts où son port est obligatoire pour les personnes de 10 ans et plus.
- Limitez autant que possible vos déplacements.

Vous présentez des symptômes, ou vous êtes en attente d'un résultat de test, ou vous êtes une personne identifiée comme contact d'un cas confirmé ou vous êtes atteint :

Si vous présentez des symptômes tels que la fièvre, l'apparition ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte subite de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, il est possible que vous ayez la COVID-19, même si vous n'avez pas subi de test de détection. D'autres symptômes peuvent aussi apparaître, comme un mal de gorge, un mal de tête, de la douleur musculaire, une fatigue intense, une perte importante de l'appétit, vomissements ou diarrhée. Nous vous demandons de suivre les consignes suivantes pour éviter de transmettre la COVID-19 aux autres personnes :

- ✓ Restez à la maison
- ✓ Couvrez votre nez et votre bouche
- ✓ Couvrez votre toux et vos éternuements
- ✓ Lavez vos mains souvent
- ✓ Ne partagez pas vos effets personnels
- ✓ Évitez les contacts avec les animaux
- ✓ Surveillez vos symptômes et prenez votre température chaque jour

Pour toutes autres informations, vous pouvez visiter le site du gouvernement du Québec

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/informations-generales-sur-le-coronavirus/#c53182>

2. Préparation du matériel

Le matériel sera mis dans un bac en prenant soin de bien envelopper les matériaux fragiles, sceller les matériaux liquides et identifier les matériaux qui le nécessitent.

Dans chaque bac d'animation, il y aura une solution hydroalcoolique, des lingettes désinfectantes, une paire de gants et une paire de lunettes à l'intention de l'animateur ou de l'animatrice.

Mettre le protocole sanitaire plastifié sur le dessus du bac avant de le fermer.

Sceller le bac avec des Tie-Wrap et indiquer sur l'étiquette la date à laquelle le bac a été scellé.

Inscrire le numéro du bac et la date de scellage dans le tableau prévu à cet effet dans le dossier de l'ordinateur.

ATTENTION: Dans la mesure du possible, les bacs doivent être scellés avant d'arriver en classe. Si une personne doit y toucher, assurez-vous de vous laver les mains avant de toucher le matériel et de nettoyer chaque élément qui aura été touché, et ce, avant de se rendre en classe.

3. Traçabilité du matériel

Avant tout envoi des bacs en animation, il est PRIMORDIAL de s'assurer que ces derniers comportent un numéro d'identification. Celui-ci assure une traçabilité efficace. Dans le cas où l'on avertirait TSAT qu'une personne infectée par la COVID-19 aurait manipulé le matériel, nous devons être en mesure de retrouver toute personne ayant manipulé les bacs, d'isoler le matériel rapidement et de désinfecter son contenu en suivant le protocole déterminé à cette situation (voir le point 6).

4. Activités offertes en mode présentiel

4.1. Avant d'entrer dans l'école

Avant de franchir la porte d'entrée, s'assurer de :

- ✓ Connaître le nom de la personne-ressource
- ✓ Porter un couvre-visage
- ✓ Porter des lunettes de sécurité pour votre propre protection
- ✓ Se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique
- ✓ Suivre la signalisation affichée
- ✓ Respecter les mesures de distanciation physique (2 mètres ou 6 pieds)

4.2. Dans la classe

Il est important **en tout temps** de se nettoyer les mains avant de mettre son masque et avant de distribuer du matériel aux élèves.

Toujours avec le masque sur le visage, se diriger vers l'espace mis à la disposition de l'animateur. Déposer son matériel, ouvrir le bac (attention de penser à prendre des ciseaux, et les ranger dans le bac après les avoir nettoyés pour le reste de l'animation), se nettoyer les mains avec la solution hydroalcoolique et nettoyer le bac et l'espace d'animation avec une lingette désinfectante. Placer son matériel. Il aura été décidé à l'avance si les élèves suivront l'animation individuellement ou si des groupes seront créés pour les expériences. Selon la situation, distribuer le matériel aux élèves. Rejoindre son espace d'animation. Suivant les consignes supplémentaires données par les personnes responsables (selon chaque établissement scolaire), il sera possible ou non de retirer le

masque. À la fin de l'animation, se nettoyer les mains, remettre son masque, s'il a été retiré et donc se relaver les mains, ramasser le matériel (le liquide sera ramassé en premier dans un bac blanc puis jeté dans l'évier le plus proche), puis ramasser le reste du matériel et le déposer encore sale dans le bac. Remercier la personne responsable et les élèves, puis quitter la classe pour rejoindre son véhicule directement. Voir la section de nettoyage des bacs et du matériel pour la suite. La facture, la feuille d'évaluation de l'animation et tout autre document nécessaire au bon déroulement de l'activité seront envoyés par courriel au lendemain de l'animation par la coordonnatrice.

Si vous offrez deux animations dans la journée, il y en a une qui sera donnée le matin, l'autre en après-midi. Chaque animation aura son propre bac scellé. Il est important de refaire les mêmes démarches pour l'une et l'autre des animations.

5. Activités offertes en mode virtuel

S'assurer que les mesures pour la préparation du matériel ont bien été suivies. Avant de sceller le bac et le placer en quarantaine, ajouter la pochette contenant l'inventaire du matériel, le protocole de nettoyage et de scellage pour l'enseignant et l'enseignante en cas d'animation dans plusieurs classes différentes, les Tie-Wrap, l'étiquette pour la date de scellage et le protocole de retour dans le bac. Lors de la présentation virtuelle, s'assurer que les Tie-Wrap soient enlevés devant vous avant de commencer l'animation. Dans le cas où l'établissement autoriserait que le même bac d'animation soit utilisé par plusieurs classes différentes, un suivi sera fait avec la personne responsable par la coordonnatrice pour le nettoyage et le scellage du bac. Dans tous les cas, un suivi ou une aide seront offerts par la coordonnatrice pour la procédure de retour du matériel (scellage des bacs, bon de connaissance Dicom, etc.). La facture, la feuille d'évaluation de l'animation et tout autre document nécessaire au bon déroulement de l'activité seront envoyés par courriel au lendemain de l'animation par la coordonnatrice.

ATTENTION : TSAT s'engage à ne pas enregistrer, diffuser ou utiliser la vidéo lors de la visioconférence.

6. Nettoyage des bacs et du matériel

6.1. Si aucun cas de COVID-19 n'a été déclaré

Utiliser les produits de nettoyage mis à votre disposition.

Idéalement, se laver les mains- si aucun lavabo n'est disponible, utiliser une lotion de désinfection. Laver la table de travail une première fois avec une lingette désinfectante. Utiliser des chiffons propres pour nettoyer tous les éléments du bac, incluant le bac lui-même. Laver la table de travail une seconde fois. Laisser sécher les éléments avant de tout ranger. Laver la table de travail une troisième fois.

Note : Si le bac doit être laissé pour la nuit à l'école (dans un cas où l'animation se poursuivrait le lendemain), s'assurer de le sceller en utilisant les Tie-Wrap. S'assurer également d'avoir des ciseaux pour couper le Tie-Wrap à votre arrivée le lendemain.

6.2. Si un cas de COVID-19 est déclaré

Suivre les indications pour le nettoyage, mais utiliser le produit de désinfection qui vous a été fourni (voir avec la coordonnatrice), plutôt que le produit de nettoyage.

Utilisez des essuie-tout ou serviettes propres pour le nettoyage. Une fois le tout nettoyé, bien assécher le bac et son contenu avant de les ranger.

7. Mesures mises en place en cas de cas positif

7.1. Que faire si vous présentez des symptômes

Si un visiteur venait à avoir été déclaré positif, alors qu'il se trouvait dans une classe moins de 14 jours avant les résultats de son test, la coordonnatrice informera immédiatement l'établissement scolaire en question, afin de suivre les recommandations de la santé publique du Québec dans cette situation.

Si une personne travaillant ou représentant Technoscience Abitibi-Témiscamingue pense présenter des symptômes liés au virus de la Covid-19 :

- ✓ S'isoler, même si les symptômes sont bénins (la prudence est de mise)
- ✓ Visiter le site de l'[Agence de la santé publique du Canada](#) pour obtenir les dernières informations sur les symptômes de la COVID-19, faire le test d'auto-évaluation et établir si vous devez passer un test de dépistage
- ✓ Suivre les recommandations de la santé publique (quarantaine ou isolement)
- ✓ Contacter immédiatement la coordonnatrice si les résultats sont positifs

Cette personne sera autorisée à reprendre les activités de TSAT lorsqu'ils n'auront plus de symptômes depuis 7 jours .

7.2. Que faire si un élève ou un enseignant présente des symptômes

Si un enfant ou un adulte venait à avoir été testé positif, alors qu'un visiteur était dans la classe moins de 14 jours avant les résultats des tests, l'établissement scolaire en question devra immédiatement informer la coordonnatrice qui pourra communiquer avec la personne qui a réalisé l'animation en question, afin de suivre les recommandations de la santé publique du Québec dans cette situation (isolement du visiteur, désinfection du matériel en plus de son nettoyage, etc.).

La suite des étapes est la même qu'au point « [7.1. Que faire si vous présentez des symptômes](#) ».

8. Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle (COVID-19)

Selon l'évolution de la situation pandémique au Québec, nous adapterons nos animations pour respecter les normes sanitaires en tout temps. Ainsi, pour répondre à l'exigence des règles dépendantes des paliers d'alerte, voici le déroulement des animations que nous autoriserons selon ces différents niveaux :

- ❖ **Palier 1 – Vigilance** : ce sont les mesures mises en place dans ce document. Les activités peuvent être offertes dans l'enceinte des établissements scolaires, selon l'accord préalable de la direction de l'établissement et de la commission scolaire.
- ❖ **Palier 2 – Préalerte** : nous continuerons d'offrir les activités comme au palier 1. Cependant, la phase de nettoyage du matériel sera plus stricte. En effet, en tout temps, il faudra agir selon les recommandations du point « [6.2. Si un cas de COVID-19 est déclaré](#) » de ce document. Aussi, chaque bac devra désormais retourner aux bureaux de TSAT avant d'être prêté à un autre groupe, même si celui-ci est dans le même établissement où il y avait l'activité désirée. Il se peut qu'il y ait plus de demandes d'animations à distance, nous serons alors prêts à y répondre.

- ❖ **Palier 3 – Alerte** : les activités en mode présentiel dans les établissements scolaires seront **suspendues** le temps que l'alerte redevienne au moins jaune. Nous continuerons d'offrir les activités en mode virtuel, avec les mêmes précautions énoncées au palier 2.
- ❖ **Palier 4 – Alerte maximale** : nous continuerons d'offrir les activités en mode virtuel, comme énoncé dans le palier 3. Cependant, il se peut que l'offre soit moins fréquente et prenne plus de temps afin de répondre aux exigences sanitaires et pour assurer la sécurité de tous. En tout temps, la personne-ressource et l'animateur ou l'animatrice devront attendre une période d'au moins 72h avant de pouvoir ouvrir le bac d'animation à sa réception, respectivement pour faire l'animation avec les élèves et pour le nettoyage du matériel. Les rendez-vous pour l'activité seront pris en conséquence.

Pour tous les détails concernant les différents paliers d'alerte, vous pouvez visiter le site du gouvernement du Québec à cette adresse : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/>